Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2006-2007

This publication is available in English

ISBN 978-1-55471-148-2

Message de la présidente

En réfléchissant à l'année qui s'achève, il m'est évident qu'elle a été remplie de nombreuses activités avec de nombreux points forts et de quelques moments de frustration.

L'année a débuté comme à l'habitude.

Nous avons lancé avec retentissement notre bulletin bisannuel en mars 2006. Les données qui y sont accumulées peignent un portrait de la situation des femmes dans notre société. Nous y décelons des domaines où la situation s'est beaucoup améliorée et d'autres où le progrès se fait attendre.

Notre Bulletin est un outil précieux qui permet au Conseil de remplir en partie son mandat de porter ces situations à l'attention du public et du gouvernement.

Dans ces dossiers, le Conseil continue son travail guidé par le plan d'action adopté par les membres du Conseil. Nous priorisons des dossiers tel que l'équité salariale, l'accès aux services abordables et de qualité de garde des enfants, la violence faite aux femmes, les femmes en politique, l'accès à l'avortement, les droits des femmes autochtones et bien d'autres.

Dans l'année qui termine, le Conseil a redoublé d'efforts pour être présente dans les communautés, rencontrer les femmes et apporter des informations pertinentes. Les dîners causeries sont un outil qui s'est montré efficace pour rejoindre un bon nombre de femmes et pour faire connaître le Conseil, surtout dans les régions rurales de la province.

Mais l'année 2006 aura été surtout marquée par les coupures par le gouvernement fédéral à Condition féminine Canada. Nous nous sommes consacrées sans relâche à la facilitation de la réponse de la communauté à cette nouvelle dévastatrice touchant Condition féminine Canada mais aussi le Programme de contestation judiciaire et d'autres organismes.

À l'automne 2006, le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs changements au Programme de la femme, éliminant de son mandat la mention de l'égalité des femmes, rendant inéligibles au financement les groupes qui revendiquent des changements et ne finançant plus les projets de recherche. La raison pour de telles décisions, selon la ministre responsable de la condition féminine du temps, était que le gouvernement du Canada était d'avis que les femmes au Canada sont égales.

Lorsque le gouvernement a annoncé ces décisions, le changement de vitesse a été immédiat et important. Le Conseil ainsi que nombreux groupes locaux, provinciaux et nationaux de partout au pays ont organisé divers événements pour protester et dénoncer ce qui est perçu comme une attaque faites aux femmes et à notre objectif de l'égalité.

Les femmes du Nouveau-Brunswick ont répondu et ont envoyé un message au gouvernement fédéral qu'on ne fera pas taire les femmes en quête de l'égalité. Nous avons compris que nous ne pouvons rien tenir pour acquis et que nous devons maintenir la lutte pour une meilleure société pour les femmes, basée sur nos valeurs de justice et d'égalité.

La lutte continue.

La présidente,

Ginette Petitpas Taylor

Le 31 mars 2007

MEMBRES DU CONSEIL

Voici les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme en 2006-2007:

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, présidente, nommée mars 2005

Odette Richard, Westmorland Kent, nommée juin 2004, (Vice-présidente mars 2005)

Karla Dawn Reynolds, Kings/Albert, nommée en avril 2006

Dorothy Hamilton, Restigouche, nommée en avril 2006

Brenda Murphy, Grand Saint John, nommée en mars 2002

Jackie Matthews, Charlotte, nommée en mars 2002

C. Anne Cummings, Carleton, nommée en mars 2002

Christine Augustine, Miramichi, nommée en mars 2003

Nathalie Boivin, Chaleur, nommée en janvier 2003

RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a été créé par une loi provinciale pour conseiller le ou la ministre sur les questions d'intérêt pour les femmes et pour porter ces questions à l'attention du gouvernement et du public. Le Conseil a pour mission de promouvoir l'égalité des femmes dans toutes les sphères de la société de la province. Le Conseil se réunit quatre fois par année pour étudier les dossiers et adopter des recommandations sur les mesures à prendre. À l'égard des questions d'intérêt pour les femmes, nous :

- conseillons les gouvernements;
- recommandons des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du N.-B.;
- favorisons le réseautage entre les groupes de femmes;
- assurons la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- sensibilisons la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

POUR NOUS JOINDRE

Conseil consultatif sur la condition de la femme
236, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 1E2
Tél: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Téléc: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme ont tenu trois réunions, chacune dans une région différente de la province, et deux réunions par conférence téléphonique. Une session publique fait partie de chaque réunion, ainsi que des activités de développement du Conseil et de perfectionnement professionnel. Lors de ces réunions, les membres rendent compte de leurs activités ainsi que des préoccupations des femmes de leur région et elles décident des priorités du Conseil parmi les dossiers et les actions à prendre.

Les 24 et 25 août 2006, Bouctouche

Programme d'égalité d'accès à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick
Une représentante du Programme d'égalité d'accès à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick donne un aperçu de ce programme qui vise à encourager l'embauche des Autochtones, des personnes handicapées et des personnes des minorités visibles dans les Parties I et II de la fonction publique. Les membres expriment des préoccupations concernant la portée limitée du Programme, le fait qu'aucun but ne soit fixé et aucune statistique n'est recueillie pour mesurer la représentation des groupes désignés parmi les employés provinciaux. Le Conseil consultatif a décidé d'aviser le gouvernement de ces préoccupations, de soulever le problème de la sous-représentation des femmes dans des emplois non traditionnels dans la fonction publique, et de proposer un programme provincial d'égalité d'accès à l'emploi.

Intimidation en milieu de travail
Les membres du Conseil ont étudié une proposition pour un exposé de position sur l'intimidation en milieu de travail et ont décidé de tenir des groupes de discussion pour demander aux victimes de proposer des solutions possibles, dans le but de déterminer si des lois fondées sur les plaintes seraient efficaces étant donné la crainte des victimes de se faire connaître et si des services de médiation devraient être offerts.

Plan de travail pour 2007-2008
Les membres ont discuté des principaux sujets et activités de soutien du plan de travail du Conseil pour la période se terminant en décembre 2006 en prévision de l'élaboration d'un nouveau plan de travail d'une durée de 18 mois, pour l'année 2007-2008 au cours d'une prochaine réunion trimestrielle. Des membres proposent qu'on consacre plus d'efforts au problème de la pauvreté, qu'on organise un plus grand nombre de dîners causeries sur des sujets clés en vue de sensibiliser davantage le public et d'informer les responsables des orientations politiques.

Le Prix Nancy
Les membres ont discuté du Prix Nancy offert par le Conseil consultatif dans le cadre des Fêtes régionales du patrimoine. On discute du fait que trop peu de projets d'histoire portant sur les femmes ne sont soumis dans certaines des compétitions régionales. Les membres élaborent un plan pour rectifier cette situation.

Le Conseil a visionné le film produit par le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour de Shediac portant sur la violence par un partenaire intime.
Le Conseil a décidé de renouveler le contrat de la directrice générale pour une période de cinq ans.

Présentation publique et réception - le 24 août 2006, Bouctouche
Des femmes de la région se joignent au Conseil pour une présentation par Nora Saucier, présidente du comité organisateur des États généraux des femmes en Acadie du Nouveau-Brunswick. Lors de ces États généraux, les femmes détermineront le type d'organisme qui doit représenter les femmes acadiennes et francophones.

Les 16 et 17 novembre 2006 - Edmundston
Les membres ont discuté de leur participation aux activités de protestation contre l'élimination par le gouvernement fédéral du financement de groupes ou projets voués à la revendication.

Plan d'action 2007-2008
Avec l'aide d'une animatrice, les membres ont élaboré un nouveau plan d'action pour la période de janvier 2007 à mai 2008 et ont participé à une session de remue méninges afin de déterminer comment le Conseil pourrait renforcer son influence. Il a été décidé que des indicateurs de succès critiques seront ajoutés.

Formation au leadership
Kathleen Howard de Fredericton donne un aperçu du programme de leadership pour femmes, « Courage to Act ».

Présentation publique - Le 16 novembre 2006, Edmundston
Environ 20 personnes se sont jointes au Conseil pour une réception et conférence sur les Femmes et la politique, par Madeleine Dubé, députée d'Edmundston/Saint Basile et ancienne ministre.

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

Conférence téléphonique - Le 13 décembre 2006

Lieu de la prochaine réunion trimestrielle
Le lieu de la réunion trimestrielle de mars 2007, qui devait être Fredericton, a été modifié afin de permettre au Conseil de participer à un événement majeur qui s'organise à Moncton.

Adoption du plan d'action 2007-08
Les membres finalisent et adoptent le nouveau plan d'action.

Les 1er et 2 mars 2007 - Moncton

Intimidation en milieu de travail - Rapport des groupes de discussion
Les membres ont discuté des résultats des séances de discussion qui ont été organisées avec 45 victimes d'intimidation au travail, animées par l'entreprise Bissett Matheson Communications dans 4 localités de la province en février 2007. Des recommandations ont été adoptées et le Conseil a recommandé à la directrice de mener des activités afin de faire connaître la nécessité d'agir dans ce dossier.

Soumission au Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif
La consultante Sue Calhoun a présenté un sommaire d'un énoncé de position à l'intention du Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif. Une version révisée du document, intégrant des propositions des membres (le financement sur plusieurs années des groupes qui reçoivent des fonds publics et l'établissement d'un programme d'échange pour les employés de la fonction publique) fut adoptée. Le Conseil a décidé d'aider les groupes sans but lucratif, en particulier ceux qui s'occupent de la défense des droits, à se faire entendre par le Groupe d'études.

Aide juridique en matière civile
Les membres ont étudiét le rapport préparé à la demande du Conseil sur des changements progressifs potentiels en vue d'améliorer la situation des services de l'Aide juridique au Nouveau-Brunswick. La consultante, Lise Mazerolle, donne un aperçu des résultats de ses recherches fondées sur un examen de la littérature et sur des entrevues avec des juristes de l'Aide juridique et d'autres personnes ressources. Les membres ont décidé de se donner plus de temps pour décider des recommandations.

Groupe de travail sur l'autosuffisance
Les membres ont discuté des notes préparées pour une présentation éventuelle devant le Groupe de travail sur l'autosuffisance. Parmi les préoccupations au sujet de ce groupe de travail, les membres ont noté le processus hâtif et non inclusif, la définition vague des objectifs, l'importance d'un consensus sur les critères qui serviront à la sélection des moyens pour atteindre l'autosuffisance et le souhait que ces critères favorisent l'égalité. Les membres décident de préparer une soumission à l'intention du Groupe de travail et de le rendre publique aussitôt.

Protection d'une zone de sécurité
Étant donné l'escalade des manifestations anti avortement visant les fournisseurs de services d'avortement et les clientes de la Clinique Morgentaler de Fredericton et les collègues et patients du médecin qui fournit les services, les membres ont discuté des solutions possibles pour la protection de la sécurité publique, dont une zone d'accès ou zone de sécurité, des mesures législatives et une injonction civile. Les membres ont préféré une solution légiférée et mentionnent également que la police devrait invoquer l'article sur le harcèlement criminel du *Code criminel*.

Participation à une célébration de la Semaine internationale des femmes, 1 mars, Moncton
Les membres se joignent à environ 175 femmes et hommes pour une célébration, organisée par Centraide et par divers groupes de femmes pour souligner la Semaine internationale des femmes. La présidente du Conseil, Ginette Petitpas-Taylor, a prononcé l'allocution, insistant sur les gains faits par le mouvement des femmes et sur les défis actuels, étant donné les coupures récentes imposées par le gouvernement fédéral aux initiatives de revendication de l'égalité.

Conférence téléphonique - le 28 mars 2007

Étude sur l'aide juridique en matière civile
Les membres ont discuté du sommaire de l'étude sur l'aide juridique, ont élaboré des recommandations et ont adopté le document.

DOSSIERS

Représentation des femmes en politique
Lors de réunions avec des ministres du gouvernement et à d'autres occasions, le Conseil a soulevé le besoin pour des mesures visant à améliorer la représentation des femmes en politique et pour l'implantation des excellentes recommandations de la Commission sur la démocratie législative.
En juin 2006, le Conseil consultatif a émis un communiqué aux médias accueillant favorablement les changements proposés au système démocratique par le gouvernement, dont certaines pourraient avoir un effet positif sur le taux de représentation des femmes, mais notant l'absence de mécanismes pour corriger le manque d'engagement des partis politiques à présenter des femmes candidates et le fait qu'aucune limite ne soit proposé au financement des campagnes de nomination, un obstacle souvent cité par les femmes. Le Nouveau-Brunswick est au deuxième rang pour ce qui est du plus petit nombre de femmes députées.
Le Conseil consultatif a recommandé au gouvernement :

- La mise en place de stimulants financiers afin de récompenser les partis qui recrutent et font élire davantage de femmes.
- L'imposition aux partis politiques l'adoption d'un plan visant l'équilibre entre les sexes. Un tel plan devrait traiter du processus de recrutement, de la désignation des candidats et des listes de représentation proportionnelle. L'objectif initial en matière de représentation féminine, qui a été fixé à 30 % et qui doit être atteint dans les trois périodes électorales à venir, devrait être graduellement haussé à 50 %.
- Le financement des activités de formation et de mentorat visant à préparer les femmes à se présenter à une élection.
- L'établissement d'un nouveau plafond de dépenses pour les campagnes d'investiture et de direction des partis et pour les élections générales.
- L'adoption d'un processus davantage équitable et transparent de nomination des membres des organismes, conseils et commissions, notamment en annonçant les postes vacants, en élaborant des descriptions de travail et en favorisant une représentation accrue des femmes et des minorités.

Violence
Plan d'action quinquennal du gouvernement sur la violence envers les femmes - Le Conseil consultatif a informé la ministre responsable de la condition de la femme de ses préoccupations concernant le Plan d'action quinquennal. Tout en reconnaissant les améliorations importantes dans ce dossier depuis 2001, y compris le projet pilote d'un tribunal spécialisé sur la violence domestique à Moncton, et alors que le Conseil continue sa participation au sein du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes, le Conseil craint le manque d'uniformité dans la province des services qui résulteront du plan d'action actuel. Les communautés déjà organisées autour de cette question soumettront des propositions et profiteront des fonds offerts, alors que les services dans d'autres communautés ne seront pas améliorés. Les membres ont aussi noté la nécessité de mettre plus d'accent sur la prévention, sur les programmes visant les hommes et les jeunes et les attitudes entourant l'usage de la violence.
Le Conseil consultatif a payé une partie des frais de traduction d'une publication de Support aux parents uniques, le Guide de démarrage du programme, Soutien par les pairs et Action sociale - Des femmes aident d'autres femmes à briser le cycle de la violence, et l'a ajouté à son site Web.
Le Conseil consultatif a collaboré avec divers groupes pour présenter au Nouveau-Brunswick en septembre 2006, la pièce de la troupe Théâtre Parminou du Québec, *Perdues dans le trafic*, portant sur le trafic des êtres humains. Lors des présentations de la pièce à Moncton, la présidente du Conseil consultatif a rappelé que le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri du problème et que des intervenants sont au courant de cas de personnes touchés par ce trafic, surtout dans l'industrie du sexe.
Le Conseil consultatif a recommandé que des comités multidisciplinaires soient mandatés de faire des examens des décès faisant suite à la violence conjugale. Le Nouveau-Brunswick a des taux plus élevés que la moyenne canadienne d'homicides suicides par un partenaire intime et des taux importants d'homicide conjugal et de décès reliés à des armes à feu.

Suite à une réunion de recherchistes et de groupes oeuvrant sur la question des homicides conjugaux, le Conseil a embauché une avocate pour faire de la recherche active sur les facteurs de risque des homicides conjugaux au Nouveau-Brunswick.
Le Conseil a organisé un dîner causerie, Comment les hommes peuvent participer dans la lutte contre la violence faite aux femmes, en collaboration avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherché sur la violence familiale et avec la participation de l'Ombudsman du N.-B.

Marché du travail
Le Conseil consultatif a organisé un atelier sur les femmes dans les métiers non traditionnels dans le cadre d'une conférence provinciale sur les carrières ayant lieu à Saint-Jean, ainsi qu'un dîner-causerie à Fredericton avec les mêmes personnes ressources.

En mars 2007, le Conseil consultatif a rendu public son mémoire soumis au Groupe d'étude sur l'autosuffisance, l'invitant à reconnaître les changements rendus nécessaires par la participation massive des femmes au marché du travail. Parmi les critères qui devraient servir à la sélection des moyens vers ce but, il faudrait retrouver la vision qu'autant de personnes que possible bénéficient du développement économique. Le Conseil souhaite également une définition de l'autosuffisance et la mesure de succès de cette initiative devrait comprendre la croissance sociale et la protection de l'environnement. Une meilleure intégration des femmes dans des domaines non traditionnels serait avantageuse pour atténuer la pénurie d'employés dans certains métiers et professions et l'adoption d'une politique familiale, permettrait d'aider les familles à concilier famille et travail. Le Conseil consultatif a également recommandé que le gouvernement modifie le processus en cours afin de permettre un dialogue délibératif plus étendu avec le public et qu'il crée un bureau de dialogue public central et adopte des lignes directrices pour la consultation effective.

L'Égalité et les femmes autochtones

Un document destiné à guider le Conseil consultatif dans son travail d'appui des revendications des femmes autochtones, a été adopté en 2006 et a été transmis aux femmes qui avaient participé à la session de travail pour obtenir leurs commentaires.

Services de soutien à domicile

Suite au lancement du rapport final du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les aides de maintien à domicile, où siégeait le Conseil consultatif, le Conseil a organisé 4 sessions publiques autour de la province avec Linda Nugent, recherchiste et membre du Comité. L'Association du soutien à domicile du Nouveau-Brunswick est responsable du suivi immédiat du rapport, ayant reçu des fonds provinciaux sur deux ans. Sur ce même sujet, le Conseil a également organisé des dîners causeries à Bathurst et St-Stephen et, en collaboration avec le *Third Age Centre* à l'Université St. Thomas, une conférence d'une journée à Fredericton.

Aide juridique en matière civile

Le Conseil consultatif a rencontré des représentants de l'Aide juridique au Nouveau Brunswick pour discuter des changements qui doivent être apportés pour étendre l'aide juridique en matière civile et a embauché une chercheuse à contrat pour examiner des moyens d'améliorer progressivement l'aide juridique en matière civile. L'étude a constaté l'existence d'un consensus sur la nécessité d'une plus grande gamme de services à l'intention des personnes à revenu faible et modeste qui ne sont pas victimes de violence, de l'examen d'autres façons de dispenser les services et de l'ajout progressif aux structures actuelles de nouvelles options de services par l'entremise de projets pilotes. Parmi les lacunes des services actuels au Nouveau Brunswick : les services pour personnes à faible revenu ayant des problèmes reliés au logement, à l'emploi, à l'assurance emploi et à l'aide sociale, et les femmes non victimes de violence aux prises avec des problèmes de droit familial.

Le Conseil consultatif recommande :

- Que la couverture de services de l'aide juridique soit étendue pour inclure plus de services en matière de droit de la famille et de droit de la pauvreté. À cette fin, il est recommandé :
- Que les options de services innovatrices et adaptées aux besoins des femmes soient considérées : le service de clinique communautaire, l'intervention précoce et le service de référence au counselling, à l'évaluation de la santé mentale, à l'orientation à l'emploi etc ;
- Qu'un critère d'admissibilité financière respectant le seuil de pauvreté soit considéré afin d'inclure les personnes à faible et moyen revenu pour les services à l'aide juridique ;
- Que des options financières innovatrices soient élaborées, tel que le paiement d'une contribution raisonnable aux frais de service de l'aide juridique, moyennant des outils adaptés pour évaluer la capacité de payer, afin de permettre aux personnes qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté mais pour qui de retenir un avocat de pratique privée entraînerait de graves difficultés financières ;
- Tout en accordant une priorité aux personnes victimes de violence, des services d'aide juridique en matière civile doivent être offerts à d'autres groupes dans le besoin ;
- Des personnes ressources et des intervenants oeuvrant auprès des femmes dans la communauté devraient être consultés lors du processus d'élaboration et d'implantation de nouvelles options de services ;
- Des ressources humaines additionnelles doivent être ajoutées et une formation continue leur fournie portant sur les problèmes multidimensionnels des femmes particulièrement dans des situations de violence ;
- Un service de coordination des services, d'évaluation du progrès des dossiers et d'évaluation et de contrôle de la qualité de services doit être instauré ; des statistiques sur les demandes approuvées et rejetées, les raisons du rejet et les besoins des client-e-s devraient être maintenus.

Écart salarial
Le Conseil consultatif, qui siège au sein du Groupe consultatif ministériel des groupes de femmes, a transmis au Groupe et à la ministre en 2006 ses préoccupations concernant l'orientation actuelle du plan d'action gouvernemental pour combler l'écart salarial. Le Conseil a recommandé que la mesure du succès de cette initiative exige du progrès dans chacun des quatre domaines stratégiques, afin d'éviter, par exemple, qu'on ne considère le progrès global satisfaisant si on observe une amélioration dans 12 des 14 indicateurs clés mais non pas dans les deux indicateurs ayant affaire à l'équité salariale. Le Conseil consultatif s'est également dit préoccupé par le fait qu'il n'est toujours pas connu comment le gouvernement va s'y prendre pour créer l'équité salariale dans les secteurs où on ne retrouve aucun poste à prédominance masculine. Le Conseil a rappelé les conditions selon lesquelles il a accepté les mesures volontaires du plan d'action :
La mise en œuvre des changements exigera de nouvelles ressources, des compétences spécialisées et des outils, notamment pour les responsables des normes d'emploi, de l'application du principe d'un salaire égal pour un travail égal et du processus volontaire d'équité salariale.
Le gouvernement provincial doit mettre en œuvre toutes les mesures recommandées au sein des parties 1 à 4 de la fonction publique.
Comme l'accès à des services de garderie abordables et de qualité a un lien direct avec la question, que le gouvernement provincial adopte un plan complet et pluriannuel visant l'élaboration de services de garderie adaptés au développement des enfants, y compris des plans prévoyant l'équité salariale des travailleuses de services de garderie.
Une surveillance indépendante du processus bénévole de mise en œuvre est requise.

Intimidation au travail
Le Conseil consultatif a embauché des consultants qui ont effectué cinq séances de réflexion (Fredericton, Saint John, Moncton et Tracadie-Sheila) et des interviews avec des femmes qui ont été la cible d'intimidation en milieu de travail, afin de trouver des moyens de lutter contre ce problème. Des annonces publiées dans les journaux de la province invitant les femmes à ces sessions ont suscité une forte réponse. Les membres ont étudié les résultats de ces consultations et ont adopté les recommandations suivantes :
Que les lois soient modifiées pour reconnaître l'intimidation au travail comme un problème de sécurité et de santé au travail et pour inclure une protection et des réparations aux victimes, des procédures de plainte, des conséquences sévères pour les employeurs qui la tolère et un suivi en vue de s'assurer que le problème est réglé.
Que le gouvernement s'assure que des ressources humaines et matérielles adéquates sont affectées aux mécanismes contre l'intimidation et à l'éducation publique.
Que le gouvernement aide les employeurs à adopter des politiques et des codes de conduite internes et à offrir information et soutien psychologique aux victimes.
Comme employeur, le gouvernement devrait enquêter sur l'étendue du problème de l'intimidation dans le secteur public et adopter des mesures afin de l'éliminer.
Que le gouvernement lance une campagne de marketing social, fournissant entre autres un numéro 800 et un site internet.
Que le Conseil consultatif mène une campagne de conscientisation au besoin d'action dans ce dossier.

Services de garde des enfants
Lors de nombreuses réunions et au moins une conférence provinciale sur la petite enfance, le Conseil consultatif a réitéré ses préoccupations et ses recommandations au sujet des services de garde des enfants, surtout les services en région non urbaine.

Accès aux services d'avortement
Au printemps 2006, suite à l'annonce par l'Hôpital Dr-Everett-Chalmers de Fredericton qu'il cesserait de pratiquer les avortements, le Conseil a émis un communiqué soulignant qu'il revient au gouvernement provincial, en vertu de la Loi canadienne sur la santé, d'assurer l'accès à ce service. Le Conseil consultatif a incité le gouvernement provincial à faire en sorte que les femmes de toutes les régions aient accès à des services d'avortement sans avoir à obtenir l'approbation de deux médecins et sans exiger que des spécialistes pratiquent les avortements. Le Conseil consultatif a réitéré sa recommandation en faveur de l'implantation d'une stratégie globale sur la santé sexuelle, qui donnerait un meilleur accès aux contraceptifs, y compris le contraceptif d'urgence, ainsi qu'un accès public aux services d'avortement.
Le Conseil consultatif a travaillé avec un comité de groupes pro-choix pour organiser diverses activités, dont une rencontre entre des représentantes de groupes pro-choix et le ministre de la Santé et une séance publique en septembre à Fredericton. Cette séance publique a attiré près de 100 éducatrices, professionnelles de la santé et intervenants communautaires. La présidente du Conseil consultatif y a présenté la situation actuelle au N.-B. : les femmes avantagées, ayant un revenu et un certain réseau de support, peuvent obtenir un avortement mais d'autres femmes n'ont pas les mêmes choix. Cette séance a permis de discuter de solutions au problème de l'accès à l'avortement et a conclut de la nécessité d'intenter une action en justice pour

contester les restrictions imposées par les règlements du Nouveau Brunswick.
En décembre 2006, le Conseil s'est joint à des médecins et des groupes pro-choix pour émettre un communiqué dénonçant le manque d'accès à l'avortement, en raison des congés et des charges de travail des deux médecins offrant le service d'avortement et incitant le gouvernement à offrir une solution de rechange. Le Conseil a demandé au gouvernement de créer des points d'accès au service, surtout pour les femmes sans médecin de famille, celles avec un médecin qui s'oppose au choix à l'avortement et celles qui ne peuvent obtenir un avortement en raison des délais d'attente pour un avortement à un hôpital.
En février 2007, le Conseil consultatif a émis un communiqué pour souligner la parution d'un sondage indépendant par *Recherche Omnifacts Bristol*, qui démontre que seulement 6 p. 100 de la population au Nouveau-Brunswick est d'avis que les femmes ne devraient jamais avoir le droit de choisir l'avortement, et qu'une majorité, 57%, est d'avis que l'avortement devrait être offert dans les cliniques médicales afin d'être davantage accessible pour toutes les femmes, y compris celles vivant à l'extérieur des grands centres.

Les groupes de femmes et la revendication
Le gouvernement fédéral a annoncé à l'automne 2006 que les projets et les groupes qui font du lobbying ou la défense de droits ne peuvent recevoir des subventions fédérales, selon les nouvelles directives de Condition féminine Canada, à qui le gouvernement a également rayé la mention d'égalité parmi ses objectifs. En octobre 2006, le Conseil a participé à l'organisation d'une conférence des médias avec des groupes féministes canadiens et provinciaux à Saint-Jean afin de dénoncer ces modifications ainsi que la réduction de moitié du nombre d'employées de Condition féminine Canada et l'abolition du Programme de contestation judiciaire.
Des groupes du Nouveau Brunswick ont participé en décembre à la campagne nationale contre les modifications du gouvernement Harper. Le Conseil a aidé des groupes à organiser un rassemblement provincial à Moncton et à publier des annonces d'une page pour porter à l'attention du public les effets négatifs des modifications sur les groupes de défense des droits.

En octobre 2006, le Conseil consultatif a émis un communiqué pour souligner que le Nouveau-Brunswick sera durement touché par les décisions fédérales qui affectent les groupes qui revendiquent l'égalité et demandant pourquoi le gouvernement fédéral tente de mettre fin aux activités des groupes, dans l'arène publique et devant les tribunaux, qui pourraient mener à de meilleures conditions pour les femmes et les
minorités.
En collaboration avec trois groupes néo-brunswickois durement touchés par les changements récents à Condition féminine Canada, le Conseil consultatif a émis un communiqué suite à une rencontre avec Greg Thompson, ministre régional pour le Nouveau-Brunswick au Cabinet fédéral. Les groupes qui n'auront plus droit à des subventions fédérales sont ceux qui proposent des moyens d'aider les femmes à passer au marché du travail, de valoriser le travail traditionnel des femmes, de prévenir la violence et d'augmenter l'accès à des services de garde de qualité.
En mars 2007, le Conseil a rendu public son mémoire au Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif, soumettant que la plus grande « pomme de discorde » entre les organismes sans but lucratif et les gouvernements est le manque perçu de reconnaissance pour le travail accompli par ces groupes et l'impression de ne pas être écouté. Le Conseil a recommandé que le gouvernement provincial crée un bureau de dialogue public central et un nouveau fonds pour l'engagement civique qui viendrait soutenir les organisations dans les activités de consultation, et adopte des lignes directrices comme cadre permanent pour la consultation effective. La méthode de financement que privilégient les gouvernements depuis la dernière décennie a un effet néfaste : les gouvernements ne consentent que du financement de projet, ce qui force ces organismes à se « réinventer » chaque fois et qui fait que les groupes ont tendance à « dériver » de leur mission. Le manque de coordination entre les ministères sur les problèmes complexes, tel que la pauvreté, a aussi été soulevé et le Conseil a incité le gouvernement à élaborer une politique de financement des organismes sans but lucratif qui militent pour le changement.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES

SERVICES D'INFORMATION

Le bureau provincial du Conseil consultatif répond à des centaines de demandes d'information provenant de femmes et de groupes, nous arrivant surtout par notre ligne téléphonique sans frais et par courriel. Par exemple, des femmes faisant face à des situations à l'intérieur de leur famille ou reliées à leur emploi ou souhaitant lancer une initiative dans leur communauté, communiquent avec nous pour des renseignements ; ou des groupes nous approchent pour demander un avis ou de l'appui, pour nous inviter à se lier en partenariat ou nous informer de leur événement pour l'inclure dans notre Calendrier des événements électronique ; ou enfin, des commerces et des municipalités nous demandent des renseignements sur des sujets variés tel l'équité salariale, l'intimidation au travail ou les politiques familiales.

AFFAIRES PUBLIQUES

NouvELLES/ NB Women's News est un bulletin hebdomadaire sur les dossiers touchant les femmes, envoyé, sur demande, à plus de 2 600 personnes au N.-B. et mis en archive sur le site Internet du Conseil.

Bulletin 2006 sur la situation de la femme au N.-B. - à travers l'année, ce document bi annuel publié en mars 2006, a été distribué aux groupes, représentant-e-s élu-e-s et fonctionnaires et a été l'objet de présentation à diverses réunions et conférences, y compris un atelier lors d'une journée recherche à l'école des sciences infirmières à l'University of New Brunswick.

Site Internet - Le Conseil consultatif maintient un site internet www.acswcccf.nb.ca où sont tous les documents du Conseil. On peut s'y inscrire à la liste de distribution du bulletin électronique NouvELLES et à la Banque de compétences des femmes, s'informer sur les activités concernant l'égalité à venir et ajouter son groupe à la liste des groupes de femmes que maintient le Conseil. Les visiteurs au site comptent dans les milliers à chaque mois, et les textes les plus consultées sont les chroniques récentes, le calendrier des événements le *Bulletin de la situation des femmes* au N.-B. et les brochures sur la sexualité, la grossesse et sur l'union de fait.

Le Prix Nancy - Le Conseil consultatif commandite un prix donné à des projets étudiants portant sur l'histoire des femmes au N.-B. Le Prix Nancy, nommé pour honorer Nancy Morton, une esclave noire qui tenta d'être libérée de son propriétaire, un Loyaliste du comté de York en 1800, est offert dans le cadre des Fêtes régionales du patrimoine, un partenariat entre la Direction du patrimoine du Secrétariat à la Culture et au Sport, Historica et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Les projets admissibles doivent avoir pour thème l'histoire des femmes du Nouveau-Brunswick et porter sur un aspect de la vie des femmes, leurs réalisations ou leurs luttes pour l'égalité en tant qu'individus ou groupes; et doivent se baser sur des recherches historiques. Cette année, le Conseil a publié des articles portant sur l'histoire des femmes afin d'aider à la promotion des activités entourant la fête du patrimoine.

Événements - Le Conseil consultatif organise plusieurs événements publics à travers la province et dans les deux langues officielles. Le matériel découlant de ces sessions est souvent rendu disponible à la population générale par le biais de notre bulletin électronique et notre site internet, qui offre également, cette année, l'enregistrement audio de quelques conférences.

Le Conseil a organisé une présentation sur les États généraux des femmes en Acadie du Nouveau-Brunswick par la présidente du comité organisateur Nora Saucier, en août 2006 à Bouctouche.

Le Conseil consultatif a organisé une séance publique portant sur l'accès à l'avortement en septembre 2006 à Fredericton, en collaboration avec un comité de professionnelles et de groupes pro-choix dont le National Abortion Federation et la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada.

Le Conseil consultatif a collaboré avec divers groupes pour présenter, à Moncton en septembre 2006, la pièce de la troupe Théâtre Parminou du Québec, *Perdues dans le trafic*, qui traite du trafic des êtres humains. La pièce a été présentée dans les deux langues officielles devant quelques centaines de personnes.

En novembre 2006 à Edmundston, le Conseil a organisé une soirée conférence portant sur les Femmes et la politique, avec Madeleine Dubé, députée d'Edmundston/Saint Basile et ancienne ministre.

Le Conseil a aidé des groupes à organiser un rassemblement provincial à Moncton en décembre 2006 pour protester les modifications apportées par le gouvernement fédéral aux programmes et les effets néfastes sur les groupes de défense des droits ainsi que la réduction de moitié du nombre d'employées de Condition féminine Canada, l'élimination de l'objectif « d'égalité » de son mandat et l'abolition du Programme de contestation judiciaire.

Le Conseil a organisé une conférence d'une journée portant sur les services des soutien à domicile à Fredericton en collaboration avec le *Third Age Centre* de l'Université St. Thomas.

Le Conseil a été présent à des salons et conférences avec son kiosque d'information et a donné des conférences à plusieurs reprises.
Dîners causeries - En 2006-07, près de 800 personnes ont assisté aux dîners causeries que le Conseil a organisés sur des sujets variés :
Code Bleu pour les services de garde des enfants ! - Fredericton.
Year of the War Brides - Perth Andover, Dorchester et Bathurst.
Les services de soutien à domicile - Moncton, Miramichi, Saint John, Bathurst et St-Stephen.
Secret Remedy For Trades Shortage: Girls, The Nova Scotia Experience - Fredericton.
Pourquoi si peu de femmes allaitent au N.-B. ?- Campbellton et Dalhousie
Models for Building Non-profit Child Care in N.B. - Fredericton
Comment les hommes peuvent participer dans la lutte contre la violence faite aux femmes, en collaboration avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale de UNB et l'Ombudsman - Fredericton.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Le Conseil consultatif a rencontré plusieurs ministres pour discuter de questions d'intérêt aux femmes qui concernent leur ministère. Le Conseil a avisé les ministères qu'elle invite les consultations et les offres de collaboration sur les dossiers d'intérêt commun. Plusieurs de ces réunions portaient sur les résultats du Bulletin 2006 sur la situation de la femme au N.-B.

RELATIONS AVEC LES GROUPES DE FEMMES

Le Conseil a collaboré en 2006-07 à plusieurs projets conjoints avec des groupes de femmes et de revendication, notamment en vue de la publication et la traduction de documents et l'organisation d'événements. Par exemple, la présentation de la pièce du Théâtre Parminou, *Perdues dans le trafic*, portant sur le trafic des êtres humains, les sessions d'information sur l'accès à l'avortement et plusieurs des dîners causeries. À quelques occasions dans la dernière année, nous nous sommes jointes à des groupes de la province ou du Canada pour émettre un communiqué conjoint aux médias.
Le Conseil a amené ensemble des groupes du Nouveau-Brunswick qui seraient potentiellement affectés par les modifications faites par le gouvernement fédéral : les projets et les groupes qui font la défense de droits ou du lobbying ne peuvent recevoir des subventions fédérales de Condition féminine Canada : une conférence des médias, une réunion avec un député de la Chambre des Communes et un Rallye ont été organisé conjointement.
En octobre 2006, le Conseil consultatif a émis un communiqué pour souligner que le Nouveau-Brunswick sera durement touché par les décisions fédérales qui affectent les groupes qui revendiquent l'égalité et demandant pourquoi le gouvernement fédéral tente de mettre fin aux activités des groupes, dans l'arène publique et devant les tribunaux, qui pourraient mener à de meilleures conditions pour les femmes et les minorités.
À quelques reprises, le Conseil a amené ensemble des recherchistes et des groupes avant de lancer une initiative, par exemple avant l'élaboration d'une recherche sur les homicides conjugaux et d'une étude sur l'intimidation au travail.
Le site Internet du Conseil se veut un centre d'information sur les femmes du Nouveau-Brunswick et comprend des documents de d'autres groupes.
Le Conseil a organisé des réunions de groupes régionaux et provinciaux sans but lucratif afin de les aider à se préparer et à se faire entendre par le Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif. En mars 2007, le Conseil a lancé son mémoire au Groupe d'étude, soumettant que la plus grande « pomme de discorde » entre les organismes et les gouvernements est le manque perçu de reconnaissance pour le travail accompli par ces groupes et l'impression de ne pas être écouté. Le Conseil a recommandé que le gouvernement provincial crée un bureau de dialogue public central et un nouveau fonds pour l'engagement civique qui viendrait soutenir les organisations dans les activités de consultation, et adopte des lignes directrices comme cadre permanent pour la consultation effective. La méthode de financement que privilégient les gouvernements depuis la dernière décennie a un effet néfaste : les gouvernements ne consentent que du financement de projet, ce qui force ces organismes à se « réinventer » chaque fois et qui fait que les groupes ont tendance à « dériver » de leur mission. Le manque de coordination entre les ministères sur les problèmes complexes, tel que la pauvreté, a aussi été soulevé et le Conseil a incité le gouvernement à élaborer une politique de financement des organismes sans but lucratif qui militent pour le changement.
Le Conseil a siégé au sein du comité organisateur des États généraux des femmes acadiennes francophones qui ont eu lieu en septembre 2006 et du comité de suivi qui organise la réunion de fondation d'un nouvel organisme féministe provincial.

MÉDIAS

Le Conseil a reçu plusieurs douzaines de demandes des médias pour des entrevues, des renseignements et des noms de personnes-ressources en 2006-07.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES (suite...)

La présidente du Conseil signe une chronique hebdomadaire dans le Moncton Times & Transcript en 2006-07 et pendant quelques mois a également coordonné et contribué une chronique bimensuelle dans le quotidien L'Acadie Nouvelle.
Le Conseil a publié des annonces visant les jeunes et faisant la promotion du bulletin électronique et notre site internet.
En octobre 2006, le Conseil consultatif a émis un communiqué pour souligner que le Nouveau-Brunswick sera durement touché par les décisions fédérales qui affectent les groupes qui revendiquent l'égalité.
En août 2006, le Conseil s'est joint avec la Coalition pour l'équité salariale et la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick pour regretter le fait qu'aucun débat des chefs sur les questions spécifiques aux femmes n'ait lieu avant l'élection provinciale du 18 septembre en raison de la non disponibilité du premier ministre Bernard Lord. L'invitation à un débat avait été lancé afin de créer une occasion pour en apprendre davantage sur les propositions des partis sur les dossiers des services de garde à l'enfance, sur comment ils proposent d'implanter l'équité salariale dans le secteur privé et comment ils vont améliorer la représentation des femmes en politique.
En décembre 2006, le Conseil s'est joint à des médecins et des groupes pro-choix pour émettre un communiqué dénonçant le manque d'accès à l'avortement, en raison des congés et des charges de travail des deux médecins offrant le service d'avortement et incitant le gouvernement offrir une solution de rechange, tel que l'exige la loi fédérale.

En collaboration avec trois groupes néo-brunswickois durement touchés par les changements récents à Condition féminine Canada, le Conseil consultatif a émis un communiqué suite à une rencontre avec Greg Thompson, ministre régional pour le Nouveau-Brunswick au Cabinet fédéral. Les groupes qui n'auront plus droit à des subventions fédérales sont ceux qui proposent des moyens d'aider les femmes à passer au marché du travail, de valoriser le travail traditionnel des femmes, de prévenir la violence et d'augmenter l'accès à des services de garde de qualité.
En février 2007, le Conseil consultatif a émis un communiqué pour souligner la parution d'un sondage indépendant par *Recherche Omnifacts Bristol*, qui démontrait qu'une proportion minime de la population au Nouveau-brunswick disent que les femmes ne devraient jamais avoir le droit de choisir l'avortement.
En mars 2007, le Conseil consultatif a émis trois communiqués :
- deux documents aide-mémoire destinés aux personnes qui pensent que les femmes ont atteint l'égalité et aux personnes qui pensent que le sort des femmes ne s'est pas amélioré.
- un appel au Groupe d'étude sur l'autosuffisance à reconnaître les changements rendus nécessaires par la participation massive des femmes au marché du travail.
- son mémoire au Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif.

LANGUES OFFICIELLES
Le Conseil consultatif sur la condition de la femme n'a pas fait l'objet de plainte au Bureau du commissaire aux langues officielles en 2006-07.

PUBLICATIONS EN 2006-2007

Les ouvrages suivants peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.acswccef.nb.ca ou être commandés en communiquant avec le Conseil consultatif.

Organisations féminines du secteur bénévole et à but non lucratif - Mémoire à l'intention du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif, mars 2007.

Bulletin 2006 sur la situation de la femme au N.-B. – un document publié à tous les deux ans pour rassembler un portrait de la femme au N.-B. et la santé, la violence, les postes d'influence, le niveau d'instruction, le travail rémunéré et non rémunéré et la justice.

Documents aide-mémoire – un destiné aux personnes qui pensent que les femmes ont atteint l'égalité et un aux personnes qui pensent que le sort des femmes ne s'est pas amélioré, mars 2007.

L'intimidation en milieu de travail - énoncé de position, mars 2007.

L'aide juridique en matière civile et les femmes – mémoire, printemps 2007.

ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2007

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2007 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 18 octobre 2007

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	60 761 $	56 085 $
EXCÉDENT		
Excédent	60 761 $	56 085 $

Approuvé par le conseil

_____ présidente

_____ membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 Budget	2007 Réel	2006 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	430 900 $	430 900 $	422 417 $
DÉPENSES			
Services personnels	255 400	231 799	232 474
Autres services	161 800	167 333	165 632
Fournitures et approvisionnements	8 100	17 244	15 111
Contributions et subventions	-	1 500	4 900
Bien et matériel (note 2)	5 600	8 348	1 170
	430 900	426 224	419 287
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	4 676	3 130
Excédent, début de l'exercice		56 085	52 955
EXCÉDENT, fin de l'exercice		60 761 $	56 085 $

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2007

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

2. Principale convention comptable

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'equipment et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil. De plus, des services de traduction d'une valeur de 18 829$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

New Brunswick
Advisory Council
on the Status of Women

ANNUAL REPORT 2006-2007

Cette publication est disponible en français

ISBN 978-1-55471-148-2

Chairperson's Message

Upon reflection on the past year, it has been a time of considerable activity with many high points and many challenging moments during that same period.

The year's activities started off as usual.

We had a very successful launch of our bi-annual report card that was published in March 2006. The data that was collected has captured a picture of many issues that face women in our society. We saw certain areas that have demonstrated much improvement and in other areas significant change is still needed.

The report card is a valuable tool that allows us to bring these issues to the attention of the public and government.

We continue to strive to work within the guidelines of our Action plan that was adopted by Council members. In doing so, we continue to work on many issues of concern such as pay equity, access to affordable and quality child care, violence against women, women in politics, access to abortion services, Aboriginal women's issues, etc.

In the past year, the Council has made a concerted effort to go out within the communities and meet the local women and bring to them information of interest. The use of Lunch and Learns has been an effective vehicle to reach many women and it has also allowed us to raise our visibility especially within rural New Brunswick.

2006 was then overshadowed by the announcement of the changes to Status of Women Canada. We worked tirelessly to help groups and individuals mobilize themselves and to speak out against the drastic changes to the Status of Women Canada, the cut of the Court Challenges program and more.

In fall 2006, the Federal Government announced changes to the Women's Program by removing the advancement of women's equality from the mandate of the Program, barring organizations accessing funding through the program for lobbying of government and advocacy, eliminating research as an eligible activity for funding. The justification for the changes, as said by the Minister responsible for the status of women at the time was: "the Government of Canada fundamentally believes that women in Canada are equal".

When these announcements were made the gears shifted significantly. The Council, with many other local, provincial and national groups from across Canada organized different events in protest and to denounce what we perceived to be an attack on women and the advancement of women's equality.

Women of the province took up the challenge and clearly sent a message to the Federal Government that we would not be silenced.

We have come to realize that we must continue more than ever not to take anything for granted and we must continue to work towards our goal for a better society for women based on our values of justice and equality.

The fight continues!

Ginette Petitpas-Taylor

Chairperson

March 31, 2007

WHO WE ARE

The members of the Advisory Council in 2006-2007 are:

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, Chairperson, appointed March 2005

Odette Richard, Westmorland Kent, appointed June 2004, (Vice-Chairperson March 2005)

Karla Dawn Reynolds, Kings/Albert, appointed April 2006

Dorothy Hamilton, Restigouche, appointed April 2006

Brenda Murphy, Greater Saint John, appointed April 2003

Jackie Matthews, Charlotte, appointed March 2002

C. Anne Cummings, Carleton, appointed March 2002

Christine Augustine, Miramichi, appointed March 2003

Nathalie Boivin, Chaleur, appointed January 2003

WHAT WE DO

The Advisory Council was created by provincial legislation to advise the Minister on issues of concern to women and to bring these issues before the public and the government. The Mission of the Advisory Council is to promote equity for women in all sectors of New Brunswick society. The Council meets four times per year to study issues and adopt recommendations for action. On matters of interest to women, the Council:

- advises governments
- recommends laws, policies and practices to the N.B. government
- facilitates networking amongst women's groups
- gathers, researches and disseminates information
- increases awareness on issues, programs and services.

HOW TO CONTACT US

Advisory Council on the Status of Women
236 King St., Fredericton, NB E3B 1E2
Tel: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Fax: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

COUNCIL MEETINGS

The members of the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women held three meetings in 2006-07, each in a different part of the province, as well as two conference call meetings. Quarterly meetings usually include a public session as well as board and member development activities. Members report on their activities and on the concerns of women in their region and decisions are made on priority issues and actions.

August 24-25, 2006, Bouctouche, N.B.

Government's Equal Opportunity Program
A representative of the New Brunswick government's Equal Opportunity Program presented an overview of the program, which aims to encourage the hiring of Aboriginal persons, persons with disabilities and visible minority groups in Parts I and II of the public service. Council members expressed concerns about the limited scope of the program, the fact that no targets are set and no statistics collected to measure the representation of each of the designated groups among provincial employees. The Advisory Council decided to advise the government of these concerns, to raise the problem of women's under representation in some non-traditional jobs in the public service, and propose a provincial employment equity program.

Workplace Bullying
Council members studied a draft position statement on workplace bullying and decided that, before it could adopt recommendations, it would hold focus groups to ask women targets of bullying about possible solutions - whether complaints-based legislation would be effective given bullying targets' fears of coming forward and whether mediation services should be an option.

2007-2008 Workplan
The members discussed the issues and activities of the Council's workplan for the period ending December 2006 in anticipation of the development of a new 18-month workplan for 2007-2008 at the next quarterly meeting. Members suggested devoting more efforts to the issue of poverty, organizing more Lunch & Learns on key issues, as a way of raising public awareness and informing policy-makers.

Nancy's Award
Members discussed the Advisory Council's Nancy's Award, which they helped present in Regional Heritage Fairs throughout the province; they expressed concern that there were too few women-focused history projects to choose from in some of the regional competitions. Plans were made to address this situation.

Members viewed the film by the Beauséjour Family Crisis Resource Centre on partner violence.
The Council renewed the Executive Director's contract for the next 5 years.

Public presentation and reception - August 24, 2006, Bouctouche
Local women came for a presentation by Nora Saucier, president of the organizing committee of the upcoming general forum of Acadian women, *États généraux des femmes en Acadie du N.-B.*, which is intended as a think tank on the future of the women's movement in New Brunswick and on the type of organization that would best represent Acadian and Francophone women.

November 16-17, 2006 - Edmundston

Members discussed their participation in activities protesting the federal government's recent elimination of funding for any projects involving advocacy for women's equality.

Action Plan 2007-2008
A facilitator assisted the Advisory Council in developing a new Action Plan for the period January 2007 to May 2008 and in brainstorming about strengthening the Council's impact. It was decided that success indicators would be developed.

Leadership Training
An introduction of the "Courage to Act - A Leadership Program for Women" was provided by Kathleen Howard of Fredericton.

Public presentation - November 16, 2006, Edmundston
About 20 people attended a reception and presentation on Women in Politics in N.B. with Madeleine Dubé, MLA for Edmundston/Saint Basile and former minister.

Conference call meeting - December 13, 2006

Location of Next Meeting
The location of the March 2007 quarterly meeting was changed to Moncton instead of Fredericton, in order for the Council to participate in a major event being organized there to mark International Women's Day.

Finalization of the 2007-08 Action Plan
Council members finalized and adopted the new action plan.

COUNCIL MEETINGS (continued...)

March 1-2, 2007 - Moncton

Workplace Bullying - Report from the Focus Groups
The results of focus group sessions with 45 bullying victims, conducted by Bissett Matheson Communications in four locations in the province in February 2007, were discussed. Members adopted recommendations and instructed the Executive Director to work to raise awareness of the need for action.

Non-Profit Task Force Submission
Consultant Sue Calhoun presented a draft summary Position Paper for the Premier's Community Non-Profit Task Force. Members adopted a revised version of the document, adding recommendations for the approval of multi-year funding for non-profit groups who receive government funding and the establishment of a work exchange program for the civil service. The Council decided to assist non-profit groups, particularly those that do advocacy, to ensure their voices are heard.

Civil Legal Aid
The Advisory Council discussed its commissioned report on possible incremental changes to improve civil legal aid services in New Brunswick. Consultant Lise Mazerolle provided an overview of her research findings, based on a literature review and interviews with Legal Aid lawyers and other resource people. Council decided it needed additional time to consider decisions on this issue.

Self-Sufficiency Task Force
Members discussed notes prepared for a presentation to the Self-Sufficiency Task Force. Concerns about the task force include the hurried and non inclusive process being followed; the vagueness of the objectives and the need for consensus on criteria to choosing a path to self-sufficiency, and for that criteria to include favouring equality. Members decided to make a submission to the Task Force and to make the Council position public.

Bubble Zone Protection
In view of escalating anti-choice protest aimed at abortion service providers and patients at the Morgentaler Clinic in Fredericton, and the colleagues and patients of the physician providing the service, members discussed options for public safety: access zone, also called bubble zone, legislation and civil injunctions. Members decided to support a legislated solution and to urge the use of criminal harassment section by police.

Participation in a Public Celebration for International Women's Week, March 1, Moncton
The members joined about 175 people for an event organized by United Way and women's groups to mark International Women's Week. Council Chairperson Ginette Petitpas-Taylor delivered the speech, highlighting gains and current challenges of the women's movement given recent federal cuts to equality-seeking initiatives.

Conference call meeting - March 28, 2007

Civil Legal Aid Research

Members discussed the summary of the legal aid research, developed recommendations and adopted the report.

ISSUES

Women In Elected Positions

In meetings with ministers and in other venues in 2006-07, the Advisory Council raised the need for action on women's representation in elected positions and for follow-up on the excellent recommendations by the Commission on Legislative Democracy. In June 2006, the Advisory Council issued a media release applauding the New Brunswick government's proposed electoral changes, several of which could have a positive impact on the representation of women, but noting the proposals did not address the lack of commitment by political parties in running female candidates and did not propose limits to the financing of nomination campaigns. New Brunswick has the second-fewest number of female legislators in Canada.

The Advisory Council has recommended that government:

- create financial incentives that reward parties for recruiting and electing women.
- require political parties to adopt a plan to bring about gender balance. The plan should cover the candidate search process, riding nominations and proportional representation lists. An initial goal of 30% female representation reached within 3 elections, to be increased to 50%.
- fund training and mentoring initiatives to prepare women to run for office;
- reduce spending limits for party nominations, leadership contests and general elections;
- implement a fairer and more transparent appointment process to provincially appointed agencies, boards and commissions, including advertising vacancies, developing job descriptions and encouraging greater representation of women and minorities.

Violence

Government's Action Plan On Violence Against Women - The Advisory Council briefed the minister responsible for the status of women on the concerns of members about the government's 5-year plan on violence against women. While commending government for the changes brought about in this issue since 2001, including the domestic violence court project in Moncton, and continuing our participation of the Minister's Working Group on Violence Against Women, the Advisory Council fears that services developed through the current plan will not be consistent throughout the province. Communities that are organized or vibrant enough to submit proposals will develop services further, but services in other communities will not improve. The Advisory Council considers that the plan should ensure that the same basic services are provided throughout New Brunswick. Members also noted the need for more focus on prevention, on programs aimed at men, at youth and at attitudes about the use of violence.

The Advisory Council paid part of the translation costs of a publication by Support to Single Parents of Moncton, Start-up Guide for the Peer Support And Social Action - Women Helping Women Break the Cycle of Violence, and added it to our website.

The Advisory Council and various groups collaborated to bring to New Brunswick a play by Québec's Théâtre Parminou, *Lost in Traffic*, dealing with human trafficking. At the presentations of the play, before over 250 people in September 2006 in Moncton, the Advisory Council Chairperson said that interveners in New Brunswick are aware of people affected by trafficking, mostly in the sex trade.

The Advisory Council recommended that multi-disciplinary domestic death reviews be conducted to potentially help reduce domestic violence and homicides. New Brunswick has a higher-than-average rate of spousal murder-suicides and significant spousal homicide and gun death rates.

Following a meeting with groups and researchers working on the issue of domestic homicides, the Advisory Council hired a legal researcher to focus on the risk factors associated with domestic homicide cases in New Brunswick and potential solutions.

A Lunch & Learn was held in collaboration with Muriel McQueen Fergusson Centre on Family Violence and with the participation of New Brunswick's Ombudsman, on what men can do to reduce violence.

Labour Force

The Advisory Council organized a panel on women in non-traditional trades as part of a provincial conference on career counselling being held in Saint John, as well as a Lunch & Learn in Fredericton with the same resource persons.

In March 2007, the Advisory Council released its brief to the provincial government's Self-Sufficiency Task Force, calling on it to include in its study the changes made necessary by women's massive participation in the province's paid labour force. The brief states that concern for having as many people as possible benefit from economical development should be among the criteria used to select the province's path to self-sufficiency. A definition of self-sufficiency should be put forward, and it should recognize that social growth and the protection of the environment must be part of the measure of success. Better integration of women into non-traditional fields would help solve the skill shortage in certain occupations, and adoption of a family policy so that workers can better combine paid work and family. The Advisory Council also recommended that the provincial government adjust the process underway to allow for more inclusive dialogue with the public and called for a central public dialogue office and a framework for meaningful consultations.

ISSUES (continued...)

First Nations Women

Equality For First Nations Women, a paper adopted in early 2006 to provide direction to the Advisory Council to support First Nations women's efforts to improve their situation, was sent to the women who participated in working session for feedback.

Home Support Services

After the release of the final report of the Labour Force Adjustment Committee on recruitment and retention of home support workers, on which the Advisory Council had a representative, the Council organized 4 public sessions around the province with Linda Nugent, researcher and committee member. The N.B. Home Support Association is heading the follow-up to that report, with some provincial funding over a 2-year term. On the topic of home support, the Advisory Council also organized a lunch & learn in Bathurst and in St-Stephen and a day-long session in collaboration with the St. Thomas University Third Age Centre in Fredericton.

Civil Legal Aid

The Advisory Council met with representatives of Legal Aid NB to discuss changes needed to expand civil legal aid, and hired a contract researcher to look into ways to incrementally improve civil legal aid. The research concluded that there was consensus around the need for a greater range of services for low and moderate income people who are not victims of violence, for alternative ways of delivering services, and for building new service options gradually on existing structures, through pilot projects. Current service gaps in New Brunswick include legal aid for low-income individuals dealing with housing, workplace, employment insurance and social assistance problems and woman not victims of violence who face family law issues. The Advisory Council recommendations are:

That coverage provided by legal aid be extended to include more family law cases and poverty law issues. To this end, it is recommended:

- That innovative service options that are adapted to women's needs be introduced: community clinics, early intervention, referral to counselling, mental health assessment, employment counselling, etc.
- That a financial test based on the poverty line be considered with the goal of providing more legal aid services to more low and middle income persons.
- That innovative financial options be developed, such as payment of a reasonable contribution to the legal aid cost, once appropriate tools have been adopted to evaluate ability to pay, with the goal of making legal aid services accessible to persons who have income above the poverty line but for whom hiring a lawyer would represent a financial hardship.
- While priority should still be given to persons who are victims of violence, that civil legal aid services be provided to other groups in need;
- That resource persons and interveners who work with women in the community be consulted when developing and implementing new service options;
- That additional human resources be allotted and that training be provided on the multidimensional aspects of women's problems, particularly women in violent situations;
- That the coordination of services, the monitoring of case progress and the evaluation and monitoring of the quality of services be part of the administration of civil legal aid, and that statistics on requests approved, the reasons for refusal and the needs of clients be kept.

Pay Gap

The Advisory Council, which participates in the Minister's Forum of Women's Groups on the Wage Gap, submitted concerns about the thrust of the government's strategic framework to the Forum and to the Minister in mid 2006. The Council recommended that, for overall progress to be deemed satisfactory, government should require progress in each of four strategic area, so that for example, if progress is noted in 12 of the 14 indicators, but not in the 2 indicators that deal with pay equity, then progress would be deemed unsatisfactory. The Advisory Council also expressed concern that it has not yet seen the proposed methods to bring pay equity to those who work in female-dominated fields where there are no male-dominated comparator positions.

The Advisory Council reiterated the conditions under which it had agreed to support the Roundtable proposals:

- That new resources, expertise and tools, notably for those responsible for employment standards, enforcement of equal pay for equal work and of the voluntary pay equity process, be provided for the implementation of the changes.
- That all recommended measures be implemented into Parts 1 to 4 of government.
- That, given that access to affordable quality child care is directly related to the issue, a comprehensive multi-year development plan for developmentally appropriate child care services be adopted by the provincial government, which includes plans to provide for pay equity for child care workers.
- That independent monitoring of the implementation of voluntary process is required.

ISSUES (continued...)

Workplace Bullying

The Advisory Council hired a firm to conduct 5 focus groups in Fredericton, Saint John, Moncton and Tracadie-Sheila with targets of workplace bullying, to help develop viable solutions. Women responded in large numbers to newspaper ads inviting participants to these sessions.
The Advisory Council considered the results of this research and adopted recommendations:

- Government should amend legislation to recognize workplace bullying as a workplace health issue, provide protection and assure redress for victims, including advice to victims, complaint procedures, tough penalties for employers who tolerate it and follow-up to ensure the problem is rectified.
- Government should ensure that enforcement and public education are supported by adequate human and material resources.
- Government should assist employers to develop prevention policies and codes of conduct, and to provide information and support to victims.
- As an employer, government should investigate extent of bullying in public sector and take measures to eliminate.
- Government should launch social marketing campaign and provide 1-800 number, web site, etc.
- The Advisory Council should conduct a public campaign to raise awareness of the need for action.

Child Care

The Advisory Council presented its concerns and recommendations on child care, especially child care in non urban areas, at various venues including a provincial conference on early childhood.

Access to Abortion

In spring 2006, when it became known that the Dr. Everett Chalmers Hospital in Fredericton would no longer provide abortions, the Advisory Council issued a media release to highlight that this decision put the focus on the provincial government's obligation under the Canada Health Act to make abortion accessible to women from all regions of the province without the current requirement of approval by two physicians and without the prohibition against general physicians performing abortions.
The Advisory Council also reiterated its call for a comprehensive initiative on sexual health, with improved access to contraceptive information and resources including emergency contraception as well as public access to abortion services.
The Advisory Council worked with other pro-choice groups to organize various activities, including a meeting of physicians and pro-choice groups with the Health Minister and a public session in September 2006 in Fredericton. At this public session, attended by about 100 educators, health professionals and community intervenors, the Advisory Council Chairperson spoke on the current situation in the province being one where women with means and social supports manage to get abortions, but other women are more likely to find motherhood forced upon them. The session served to discuss solutions to the abortion access problem and concluded on the need for court action to challenge the restrictions imposed by regulation.
In December 2006, the Advisory Council joined with physicians and other pro-choice groups to issue a media release about the fact that access to abortion had become critically limited, due to holidays and workloads of the two physicians who provide abortions, and calling on the provincial government to provide alternate arrangements. The Advisory Council called on the government to create access points for women who have no family doctor, who have an anti-choice doctor or who are faced with impossible waiting times for a hospital abortion.
In February 2007, the Advisory Council issued a media release to highlight the results of an independent poll by Omnifacts Bristol Research which showed that only 6% of the 450 New Brunswickers polled said women should never have the right to choose and the majority, 57%, think that abortion should be available in clinics to provide greater access to all women, including those who live outside of large urban centers.

Women's Groups and Advocacy

Following federal government decisions in the fall of 2006, projects and groups that advocate change on behalf of a vulnerable population no longer qualify for funding under the new Status of Women Canada mandate, which also no longer includes "equality" among its goals. The Advisory Council participated in the organization of a media conference for national and provincial women's groups in October 2006 in Saint John to denounce these changes, the reduction of Status of Women Canada's staff by half; and the abolition of the Court Challenges Program.
New Brunswick groups participated in the national campaign against the Harper government cuts in December. The Council helped organize a Rally in Moncton and the publication of a full page newspaper ad to raise awareness about the impact of the cuts on work to effect change.
In October 2006, the Advisory Council issued a media release saying that New Brunswick will be much affected by federal measures to restrain women and other equality-seeking groups and questioned why the government was trying to end activity, in the public arena and

ISSUES (continued...)

in the courts, to improve the status of women and minorities

In conjunction with three New Brunswick groups hard hit by recent changes to Status of Women Canada, the Advisory Council issued a media release in January 2007 following a meeting with Greg Thompson, Regional Minister for New Brunswick in the federal Cabinet, to deplore the new Status of Women Canada funding rules. New Brunswick groups advocating on issues like poverty, wage discrimination for traditional female work, violence prevention and access to quality child care will no longer be eligible for federal grants.

In March 2007, the Advisory Council issued a brief to the Premier's Community Non-Profit Task Force, stating that the greatest "bone of contention" that the non-profit sector has with government is the perception that their work is not recognized and they are not listened to. The Council recommended that the provincial government create a central public dialogue office and a civic engagement fund to support groups engaged in consultation activities, and adopt guidelines for meaningful consultations. The method of financing non-profit groups that governments have used over the past decade was also criticized: governments have largely moved to providing only project funding, so non-profits must "re-invent" themselves to get funding, which results in them drifting away from their mission. The lack of co-ordination among government departments on complex common issues, such as poverty was also mentioned and it called for the provincial government to develop funding guidelines for non-profit groups involved in advocating for change.

COMMUNITY RELATIONS

INFORMATION SERVICE

The Advisory Council office regularly receives requests for information from hundreds of groups and individuals, mostly through a toll-free telephone line and email. For example, women dealing with situations in their family or workplace, or wishing to launch an initiative in their community, contact us for referral or information. Groups request advice or support, invite us to partner, or inform us of events for inclusion in our internet Events Calendar. Businesses or municipalities contact us for information relating to pay equity, workplace bullying or family policies.

PUBLIC AFFAIRS

NB Women's News / NouvELLES - This weekly email bulletin about women's issues is sent by request to over 2,600 New Brunswickers and is archived on the Council internet site.

2006 Report Card on the Status of Women in New Brunswick - Throughout 2006-07, this biannual report, published in March 2006, was distributed to groups, politicians and civil servants and presented at various meetings and conferences, including at a Research Day by the UNB Faculty of Nursing.

Internet Site - The Advisory Council internet site, www.acswcccf.nb.ca, provides all current Council documents. Individuals can also subscribe to the e-newsletter, submit their name to the Talent Bank, add their group to the list of women's groups from the site and check what equality-related events are occurring. Several thousand visitors use the site each month, with the most popular texts being recent columns, the Events Calendar, the Report Card on the Status of Women and publications on sex, pregnancy and living common law.

Nancy's Award - The Advisory Council sponsors Nancy's Award to recognize student projects on New Brunswick women's history. Named in honour of Nancy Morton, a woman who challenged her enslavement to a York County Loyalist in 1800, is one of the awards to be won by middle-level students participating in regional Heritage Fairs, a project of the Heritage Branch of the Culture and Sport Secretariat, Historica and the Department of Education. To be considered, the project must deal with some aspect of New Brunswick women's history and highlights an aspect of women's lives, their individual or group accomplishments or their individual or group struggle for equality and must be based on historical research. This year, the Advisory Council drafted articles on history of women for use by organizers of Heritage Week 2007 and for promotion of our Nancy's Award.

Events - The Advisory Council organizes numerous public events around the province in both official languages. The information from these sessions is made available to others through our enewsletter and internet site, and this year, a few presentations were recorded and the audio made available from our internet site.

The Advisory Council organized a public session in August 2006 in Bouctouche on the topic of the upcoming general forum of Acadian women, *États généraux des femmes en Acadie du N.-B.*, with Nora Saucier, president of the organizing committee.

COMMUNITY RELATIONS (continued...)

The Advisory Council and pro-choice professionals and groups, including the National Abortion Federation and the Abortion Rights Coalition of Canada, organized a public information session on access to abortion in September 2006 in Fredericton.
The Advisory Council and various groups collaborated to bring to Moncton a play by Québec's Théâtre Parminou, Lost in traffic, dealing with human trafficking. It was presented in both official languages before several hundred people.
The Advisory Council organized a public presentation on Women in Politics in November 2006 in Edmundston, with MLA and former minister Madeleine Dubé.
The Advisory Council collaborated with numerous women's and community groups and unions to organize a provincial Rally in Moncton in December 2006 to denounce the federal government's decision to prevent groups receiving federal funds from advocating for change to cut Status of Women Canada's staff by half, to remove "equality" from its mandate, and to abolish the Court Challenges Program.
We organized a one-day session on home support services in Fredericton in collaboration with the St. Thomas Univ.'s Third Age Centre.
The Advisory Council operated kiosks at a few fairs and conferences and gave presentations at several conferences, meetings and workshops.
Lunch & Learns - The Advisory Council organized these noon-time sessions in numerous locations, with about 800 persons attending:

- Code Blue for Child Care! - Fredericton.
- Year of the War Brides - Perth Andover, Dorchester and Bathurst.
- Home Support Services - Moncton, Miramichi, Saint John, Bathurst and St-Stephen.
- Secret Remedy For Trades Shortage: Girls, The Nova Scotia Experience - Fredericton.
- Why Do So Few Women Breastfeed In N.B.? - Campbellton and Dalhousie
- Models for Building Non-profit Child Care in N.B. - Fredericton
- What Men Can Do To Reduce Violence, in collaboration with Muriel McQueen Fergusson Centre on Family Violence and the Ombudsman - Fredericton.

RELATIONS WITH GOVERNMENTS

The Advisory Council met with several Ministers to discuss issues of concern to women relevant to their department. The Advisory Council has advised officials within provincial government departments that it is available for consultation or partnership on issues of concern to women.
Several meetings related to the findings in the Advisory Council's 2006 Report Card on the Status of Women in New Brunswick.

RELATIONS WITH WOMEN'S GROUPS

The Advisory Council collaborated in 2006-07 in numerous joint ventures with women's and equality seeking groups, including collaboration on publication and translation of resources and organization of events, such as the play, *Lost in Traffic*, dealing with human trafficking, the information session on access to abortion and several of the Lunch & Learn sessions. On several occasions in the past year, we joined with New Brunswick or national groups to issue joint media releases on issues of concern.
The Advisory Council brought groups together who were potentially affected by the federal government decision to disqualify projects and groups that advocate change from funding under the new Status of Women Canada mandate. A joint media conference, meeting with the Member of Parliament and a Rally were organized together.
In October 2006, the Advisory Council issued a media release saying that New Brunswick will be much affected by federal measures to restrain women and other equality-seeking groups and questioned why the government was trying to end activity, in the public arena and in the courts, to improve the status of women and minorities.
On a few occasions, the Advisory Council brought groups and researchers together before launching initiatives, such as a study on domestic homicides and research on workplace bullying.
The Advisory Council internet site is offered as a clearinghouse for general news about New Brunswick women and women's groups. It includes documents from several other equality-seeking groups in the province.
The Advisory Council organized meetings of regional and provincial non-profit groups that do advocacy to alert them to the importance of the work of the Premier's Community Non-Profit Task Force and to assist in having them participate in this consultation. In March 2007, the Advisory Council released its brief to that Task Force, stating that the greatest "bone of contention" of the non-profit sector with government is the perception that their work is not valued and their voice is not heard. The Advisory Council participated on the organizing committee for the États généraux of Acadian/francophone women held in September 2006 and on the follow-up committee that is organizing the foundation meeting of a new group provincial feminist group.

MEDIA

Several dozen media requests for interviews, background information and names of potential resource persons were received in 2006-07.

COMMUNITY RELATIONS (continued...)

The Chairperson published a weekly column in the Moncton Times &Transcript, and for part of 2006-07, also coordinated a bimonthly column in the French daily newspaper Acadie Nouvelle.

A print ad campaign aimed at youth was conducted to promote subscriptions to our e-newsletter and use of our internet site.

In October 2006, the Advisory Council issued a media release on the federal measures to restrain women and other equality-seeking groups from doing advocacy.

In August 2006, the Advisory Council joined with the Coalition for Pay Equity and the New Brunswick Child Care Coalition to denounce the fact that no leaders' debate on women's issues would be held before the September 18 provincial election, due to Premier Bernard Lord's unavailability. The invitation had been issued to hold a debate to find out what parties propose to improve the quality of child care, to bring pay equity to workers in the private sector and to increase the number of women in politics.

In December 2006, the Advisory Council issued a media release, in collaboration with physicians and other pro-choice groups, to denounce the lack of access to abortion, due to holidays and workloads of the two physicians who provide abortions, and to call on the provincial government to provide alternate arrangements, as required by federal legislation. In conjunction with three New Brunswick groups hard hit by recent changes to Status of Women Canada, the Advisory Council issued a media release in January 2007 following a meeting with Greg Thompson, Regional Minister for New Brunswick in the federal Cabinet, to deplore the new Status of Women Canada funding rules, that exclude groups that do advocacy or lobbying and the removal of the words 'women's equality' from the program's mandate. In February 2007, the Advisory Council issued a media release to highlight the results of an independent poll by Omnifacts Bristol Research which showed that only few New Brunswickers say women should never have the right to choose an abortion.

In March 2007, the Advisory Council issued three media releases:

- to release two reminder lists for people who think women have reached equality and for those who think women have not made any gains.
- calling on the provincial government's Self-Sufficiency Task Force to include in its study the changes made necessary by women's massive participation in the paid labour force.
- on our brief to the Premier's Community Non-Profit Task Force.

OFFICIAL LANGUAGES

No complaint concerning the Advisory Council was filed with the Office of the Commissioner of Official Languages in 2006-07.

PUBLICATIONS RELEASED IN 2006-2007

The following publications can be consulted at www.acswcccf.nb.ca or can be ordered from the Advisory Council:

Women's Groups in the Non-profit and Voluntary Sector - brief presented to the Premier's Community Non-Profit Task Force, March 2007

2006 Report Card on the Status of Women in New Brunswick - a biennial publication that gathers available statistics on New Brunswick women and income, health, violence, education, paid and unpaid work, positions of influence and justice.

Reminder lists: For those who think women have reached equality and For those who think the status of women has not improved, March 2007.

Workplace Bullying - Position statement, March 2007.

Civil Legal Aid and Women - Brief, Spring 2007.

FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 2007

Office of the
Auditor General

Bureau du
vérificateur général

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have audited the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 2007 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N.B.

18 October 2007

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 2007

	2007	2006
ASSETS		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 60,761	$ 56,085
SURPLUS		
Surplus	$ 60,761	$ 56,085

Approved by the Council

_____ Chairperson

_____ Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2007

	2007 Budget	2007 Actual	2006 Actual
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 430,900	$ 430,900	$ 422,417
EXPENSE			
Personal services	255,400	231,799	232,474
Other services	161,800	167,333	165,632
Materials and supplies	8,100	17,244	15,111
Contributions and grants	-	1,500	4,900
Property and equipment (Note 2)	5,600	8,348	1,170
	430,900	426,224	419,287
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	4,676	3,130
Surplus, beginning of year		56,085	52,955
SURPLUS, end of year		$ 60,761	$ 56,085

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2007

1. Purpose of the organization

The Advisory Council on the Status of Women advises the New Brunswick government on matters relating to the status of women and brings before the public issues of concern to women.

2. Significant accounting policy

It is the policy of the Council to charge purchases of property and equipment to expense in the year in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in these financial statements

The rental of the Council's office is paid for by the Province of New Brunswick and has not been included in the Council's expenses. Translation costs of $18,829 are also provided by the Province and are not included in the Council's expenses.

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of information technology services, human resource services and the financial administration of the Council.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.